

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LIGUE CHIMO (FIN SAISON 2020)

2 Décembre 2020 (19h30) : En virtuel via Application TEAMS

Présences (28) : Marc-André Bouchard, Alain Lemay, Marco Massé, Pierre Lalancette, Maxime Bélanger, Gary Clément, Max Cruz, Patrice Dufour, David Raymond, Louis Héon, Steeve Gaucher, Mathieu Campeau, François Chalut, Pier-Alexandre Masse, Stéphane Leroux, Jean Drouin, Steve Gagné, Marc Lemay, Marc-Daniel Boucher, Sylvain Préseault, Charles Gaudiot, Daniel Riendeau, Mario Brisebois, Christian Guy, Héber Leandro, Jasmin Leroux, Philippe Blaquièrre, Jean-François Lacelle – Certains autres joueurs se sont connectés durant la soirée.

1-Bilan de saison du Comité et état des finances 2020

Le président Pier-Alexandre Masse mentionne sa satisfaction qu'on ait joué 110 matchs de balle cet été en pleine pandémie en affirmant qu'il y a eu quelques pépins mais rien de majeur. L'expansion de la Ligue à 9 équipes et le changement de règlement majeur du 1^{er} but à 65 pieds ont été positifs. Le nombre d'équipes pour 2021 dépendra beaucoup du nombre de lanceurs que nous aurons à notre disposition.

Le Vice-Président Mathieu Campeau est aussi satisfait de la tournure des événements et que la Ligue a su faire preuve de résilience car, pendant les préparatifs du printemps dernier, il y a eu des moments où on se demandait si on était pour avoir une saison.

Le Secrétaire-trésorier Stéphane Leroux fait le bilan des finances de la Ligue. L'exercice 2020 sera positif de plus ou moins 600\$ ce qui portera le solde au compte à plus ou moins 4200\$. Les remboursements « Covid » de 80\$ ont été fait à une quinzaine de joueurs sur demande, pour les autres, le montant de 80\$ sera déduit de leurs frais d'inscription de 2021. Stéphane suggère aussi de trouver un moyen de trouver plus de commandites pour le bottin en 2021 quitte à donner un pourcentage aux joueurs qui amèneront de nouvelles entrées d'argent. Il est aussi à noter que deux commandites majeurs ont été perdues en raison de la Covid. Le rapport financier de la Ligue (en date du 29 novembre) se retrouve à la fin de ce Procès-verbal

Le Directeur des terrains et arbitres François Chalut mentionne sa satisfaction lui-aussi mais revient sur les problèmes avec les lumières au parc en début de saison un problème qui ne devrait plus survenir en 2021 considérant les contacts qu'il a établi. François mentionne aussi sa relation adéquate avec l'arbitre en chef André Richard.

Le Directeur des équipements Jean Drouin est aussi satisfait des achats d'équipements de receveur qui selon lui ont été appréciés – La Ligue a aussi acheter trois sets d'uniformes (Dodgers, A'S- Expos) pour lesquels nous n'avons toujours pas été facturés par Sports Experts mais l'argent est au compte pour payer le tout. Cette année 5 des 9 équipes ont joués des matchs avec des chandails neufs si on ajoute Pro Hypothèque et Communications STL.

Le Comité avait déjà affirmé avant l'Assemblée annuelle son désir de revenir dans son entièreté pour la saison 2021. Donc pas d'élections...

2-Trophées et honneurs individuels

François Chalut, qui s'est occupé du dossier des Trophées, présente de façon virtuelle les gagnants des différents honneurs de la dernière saison – À noter que le Trophée « Cy-Young/Chimo » a été rebaptisé le « Trophée Bob-Villeneuve » et chacune des 9 plaques de

chaque équipe remise pour l'esprit sportif ont été rebaptisées « Gilles-Chagnon » en l'honneur de deux ex joueurs du circuit décédés au cours des dernières années.

Trophées Individuels Saison 2020

Équipes	Joueur Excellence (MVP)	"Gilles-Chagnon" (Esprit sportif)
Boston Pizza	Jean-François Martin	Dany Marquis
Evaluation MS	Sylvain Préseault	Mario Lussier
Larochelle Électrique	Amado Cotes	Martin Landry
Pro Hypothèque	Marco Massé	Mathieu Fortin
Spécialités Jobbyn	François Chalut	Bynjamin Lafleur
M Resto Bar	Jacques Lemire	Michel Brazeau
LHCL	Loïc Théberge	Vincent Marquis
Communications STL	Philippe Blaquière	Christian Renaud
Montmorency Ford	Anthony Bélanger	Samuel Bélanger

Recrue de l'année	Anthony Bélanger	
Champion frappeur	Anthony Bélanger	
Trophée Bob-Villeneuve	Marc Massé	(Meilleur lanceur)
Trophée Pierre-Goyette	Heber Leandro	(héros obscur)
Joueur excellence séries	F.Chalut & S.Gaucher	
Champion saison	Boston Pizza	
Champion séries	Spécialités Jobbyn	

3-Retour sur les changements de 2020

L'instauration du titre de joueur de la semaine « Boston Pizza » a été très apprécié de même que la publication des « Info-Chimo » chaque semaine. Steeve Gaucher félicite Stéphane Leroux et souligne aussi les initiatives de Pier-Alexandre Masse et Max Cruz qui ont filmé des matchs en séries en les diffusant sur Facebook LIVE - On souligne aussi l'arrivée des résultats de la Ligue sur Twitter.

Stéphane Leroux suggère qu'on s'entende avec la ville pour installer un amarrage permanent à 65 pieds pour le premier coussin l'an prochain.

D'une façon générale les joueurs présents ont mentionné avoir apprécié le « Final Four » pour les 4 derniers matchs du calendrier de la saison régulière. Une initiative qui sera assurément reconduite si on demeure à 9 équipes.

4-Discussion sur les changements possibles pour la réglementation de 2021

NB : Il ne s'agit que de discussions préliminaires et aucun vote n'a été pris – Le Comité se penchera sur ces suggestions lors des réunions en vue de l'été 2021.

Steeve Gaucher suggère un système différent pour les réservistes. On pourrait créer cinq ou six classes de joueurs plutôt que de remplacer « par rondes ». Il pourrait par exemple y avoir une classe « A » ou seulement 4-5 joueurs en feraient partie et une classe « E » avec, par exemple, l'équivalent des joueurs des deux dernières rondes. Il suggère aussi de jouer tous les matchs à 10 joueurs à défaut d'avoir (comme en séries) des retraits automatiques lors de certaines manches.

Gary Clément suggère aussi d'obliger les équipes à jouer à 10 joueurs si les joueurs des rondes 9-10-11 sont absents. L'application de cette suggestion dépend du règlement précédent.

Maxim Bélanger propose un format hybride entre l'ancien système et le nouveau. Le Comité se penchera assurément là-dessus et décidera d'une réglementation adéquate.

Michel Brazeau souligne avec raison qu'il n'est peut-être pas bon de changer trop de choses en même temps.

Maxim Bélanger demande si la grille de repêchage demeurera la même – Le Comité répond qu'il est difficile après une seule saison de valider si la nouvelle grille fut efficace ou non. Le changement de la grille de repêchage, avant la saison 2020, était basée sur une analyse de 7 ans. Le fait aussi que nous sommes passés à 9 équipes a aussi changé la donne.

Stéphane Leroux suggère qu'un match de saison régulière soit officiel après 4 manches (ou 3 manches et demie si l'équipe locale mène) plutôt que 5 et (4 et 1/2) et ceci dans le but de « sauver » quelques remises et aussi considérant que notre règlement actuel s'appuie sur celui du baseball majeur où on joue 9 manches et non 7. À ce sujet Marc-Daniel Boucher ajoute qu'il faudra amender le règlement qui dit qu'un lanceur réserviste doit faire ses retraits, dans les cinq premières manches, si jamais on va de l'avant avec cette règle...C'est noté

Mathieu Campeau suggère une modification au niveau de la règle de fair-play. Le vol de but et les amortis pourraient être permis jusqu'à 10 points d'écart au lieu de 8 – Toutefois il suggère que le match se termine automatiquement après 5 manches s'il y a 10 points d'écart entre les deux équipes. Cela pourrait être à la discrétion de l'équipe qui tire de l'arrière après cinq manches de décider ou non si elle veut poursuivre le match. Steeve Gaucher mentionne que cela devrait être tout simplement OBLIGATOIRE que le match se termine mais après 6 manches avec 10 points d'écart.

Jasmin Leroux suggère un règlement de dissuasion sur les buts sur balles pour les meilleurs frappeurs de la Ligue. En gros un joueur ne pourrait recevoir un 2^e BB dans le même match sans s'être fait lancer au moins une prise, à défaut de quoi, si le BB est quand même accordé, le coureur s'en irait au 2^e but au lieu du 1^{er} but. L'esprit du règlement est de ne pas décourager les meilleurs joueurs du circuit ou ceux qui pourraient être tentés de rejoindre la Ligue de ne pas trouver cela plate de se faire donner des passes gratuites à répétition. Le Comité mentionne que c'est délicat comme sujet. Steve Gagné se montre en faveur, Mario Brisebois n'est pas

convaincu soulignant que la Ligue doit se demander s'il est vraiment important de greffer des frappeurs « trop puissants » pour la Ligue. Marc Lemay mentionne qu'il aime jouer avec des « bons joueurs » il trouve ça spectaculaire et que c'est bon pour la Ligue. Jean Drouin se questionne sur les tenants et aboutissants de l'application d'une telle règle...À suivre...

Il est recommandé par le Comité que le port du protecteur facial soit obligatoire pour tous les lanceurs de la Ligue en 2021 sans exception – Personne ne s'oppose à cette suggestion qui, en plus de protéger les lanceurs, va aussi soulager un frappeur qui atteindrait accidentellement un lanceur. On fait allusion à un épisode survenu l'été dernier impliquant Amado Cotes et Loïc Théberge qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses. Pour les assurances de la Ligue ce serait aussi une bonne chose et il est mentionné que c'est une règle établie dans la plupart des ligues. 15 des 18 lanceurs réguliers de la Ligue portaient déjà le masque en 2020.

Jean Drouin propose que les matchs en séries soient repris là où ils ont dû être arrêtés advenant un bris de lumières ou de la pluie. En gros qu'un match soit arrêté en 3^e ou en 6^e manche, peu importe le pointage, on le reprend ou on était rendu et que le match ne soit pas officiel tant qu'il n'est pas complété.

Pier-Alexandre Masse suggère qu'une égalité au classement pour la dernière place en séries ne soit plus départagée par le nombre de victoire ou les matchs l'un contre l'autre en séries mais bien par un match suicide avec les règles des séries éliminatoires.

Steeve Gaucher se questionne sur le règlement qui oblige les lanceurs L2 à lancer au moins une manche en séries – Il affirme, avec raison, que parfois cela brise le rythme du lanceur qui connaît un bon match. Le problème : nous n'avons pas de solutions pour palier à cet état de fait.

Steve Gagné mentionne qu'on devrait clarifier le fait que les L1 et les L2 doivent lancer au moins une manche en séries.

François Chalut suggère qu'on écrive dans le bottin les conditions statistiques pour devenir champion frappeur.

Il est aussi confirmé que les changements de règlements effectués en cours de saison et déjà en vigueur seront officialisés dans le bottin de 2021.

Budget sur la page suivante

BUDGET 2020 (Au 29-11-2020)**EN BANQUE DEBUT SAISON 3 660,00 \$**

<u>POSTES BUDGETAIRES</u>	<u>PREVISIONS</u>	<u>REVENUS RÉELS</u>
Cotisations joueurs	33 510,00 \$	33 660,00 \$
Commandites majeures	4 500,00 \$	3 500,00 \$
Autres commandites	1 000,00 \$	700,00 \$
Événements	- \$	- \$
Remboursements aux joueurs		(1 160,00) \$
Remboursements à venir		(6 680,00) \$
TOTAL RECETTES	39 010,00 \$	30 020,00 \$

	<u>PRÉVISIONS</u>	<u>DÉPENSES RÉELLES</u>
Arbitres	10 200,00 \$	9 520,00 \$
Party fin de saison (inc.DJ)	7 300,00 \$	- \$
Terrains	4 200,00 \$	3 921,60 \$
Cartes B-Citi	4 950,00 \$	4 950,00 \$
Marqueurs	2 040,00 \$	1 870,00 \$
Achats balles	1 560,00 \$	1 563,66 \$
Uniformes	1 500,00 \$	848,00 \$
Frais bottin impression-Info	900,00 \$	870,00 \$
Assurances	806,60 \$	806,60 \$
Permis alcool & enregistrements	625,00 \$	36,00 \$
Batons & Equipements	600,00 \$	972,09 \$
Frais réunion	500,00 \$	328,93 \$
Trophées	450,00 \$	- \$
Séance de repêchage	- \$	- \$
Statistiques	360,00 \$	361,77 \$
Papeterie	300,00 \$	266,43 \$
Location Gymnase	- \$	- \$
Casier postal	200,00 \$	198,91 \$
Frais administration banque	350,00 \$	403,10 \$
Dépenses potentielles (à venir) ***	- \$	2 480,00 \$
TOTAL DÉPENSES	36 841,60 \$	29 397,09 \$

Surplus d'opération 2020 **622,91 \$****EN CAISSE PREVISION FIN SAISON 4 282,91 \$**Dépenses à venir ***

3 sets d'équipements
Trophées
Locker
Administration
Livre des records

5-Levée de l'Assemblée : 22h00